

GRAPHIC^S PROCÉDÉ

REPRODUCTIONS DE DESSINS

PHOTOGRAPHIE

ARCHITECTURE INDUSTRIE MÉCANIQUE

ATELIERS SPÉCIAUX DE RÉDUCTIONS

& D'AGRANDISSEMENTS

ROY & C^{IE}

OPÉRATIONS RAPIDES

Pour la Photographie
s'adresser 4, Rue de Buci - Tél. Gobelins 08-34

PAR LABORATOIRE AUTOMOBILE

21, RUE ROCHECHOUART, TÉLÉPH. CENTRAL 35-09
4, RUE DE BUCI. TÉLÉPHONE Gobelins 08-34
36, RUE BOIS-LE-VENT (AV. MOZART) TÉL. PASSY 20-76

PARIS, LE 26 fé. 1914

M. Omide de Polonais
27, rue Kléber

Doit

Marchandises payables à Paris

FORMAT	Nombre de Tirages		PRIX		
			au N. Q.	par Epreuve	
	50	Exemplaires noirs de catalogue imprimés			80
		Centaine des 50 exempl.			100
		et gravage de lettres			1
					19

GRAPHIC^S PROCÉDÉ

REPRODUCTIONS DE DESSINS

PHOTOGRAPHIE

ARCHITECTURE - INDUSTRIE MECANIQUE
ATELIERS SPÉCIAUX DE RÉDUCTIONS
& D'AGRANDISSEMENTS

ROY & C^{IE}

OPÉRATIONS RAPIDES

Pour la Photographie
s'adresser 4, Rue de Buci - Tél. Gobelins: 08-34
PAR LABORATOIRE AUTOMOBILE

21, RUE ROCHECHOUART, TÉLÉPH. CENTRAL 35-09
4, RUE DE BUCI, TÉLÉPHONE Gobelins 08-34
36, RUE BOIS-LE-VENT (AV. MOZART) TÉL. PASSY 20-76

PARIS, LE 30 ju 1918

Compte Nat. Français
37 Avenue Leber
Doit

Marchandises payables à Paris

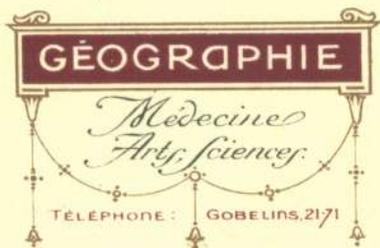
FORMAT	Nombre de Tirages		PRIX	
			AU M Q.	par Epreuve
		1 Gliche		55
	50	Reproductions du dit Gliche		20
	50	Rembages " " "		25
				<u>100</u>

N^o 27 - 125 P. 16:14

3

Imprimerie Lithographique

Maison Fondée en 1835, Hors Concours 1895



Paris, le 5 Février 1919

Monsieur Deresinscki
Comité National Polonais
37 Avenue Kléber Paris

Monsieur,

Not ateliers étant assurés, nous engageons
nos clients à faire de même pour les plan-
ches qui sont déposées chez nous, car elles
sont gardées gratuitement, mais sans
aucune responsabilité de notre part,
en cas d'accident.

Bien reçu votre calque; nous pouvons
établir votre carte en onze couleurs, sept rouges,
un noir, et trois limites jaune, bleu, vert à
raison de 1725 francs pour mille cartes
et 3000 francs pour deux mille cartes

Délai environ 20 jours à partir de la
réception de votre commande.

Cout dévoués à vos ordres, veuillez agréer
Monsieur, nos empresseés salutations

Pour Gaillac Monrocc & C^{ie}

6 Février 1919 4

N 16

Monsieur GAILLAC-MONROCQ

3, rue Suger

PARIS

Monsieur,

Je vous prie de remettre au porteur les épreuves de la
carte polonaise et je vous prie de tirer le plus vite possible 250
cartes en noir. Nous les enverrons chercher Samedi.

En même temps je vous confirme votre lettre du 5 Février,
à laquelle je répondrai demain.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

5
II Février 1919

Messieurs GAILLAC-MONROCQ & C^o

3, rue Suger

PARIS

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous passer commande de :

Deux mille (2.000) cartes géographiques de la Pologne en onze couleurs, au prix global de Fr:3.000.-, (Trois mille francs) suivant le modèle ci-joint en couleurs.

Le délai de la livraison maximum 20 jours, à partir du jour de la réception de la commande.

Il est entendu que vous nous soumettez les épreuves avant le bon à tirer.

Vous voudrez bien apporter sur la carte noire encore les corrections marquées sur la carte noire et en plus de cela, renforcer les inscriptions : Hongrie et Roumanie, Slovaquie.

Agréez, Messieurs, mes salutations distinguées.

Membre du COMITE :

PARIS, 12 Février 1919

N 20.

INDICATIONS

pour l'établissement de la carte de Pologne.

Sur la carte en noir, il y a deux corrections dans le texte explicatif :

2° les inscriptions (tchéco-Slovaquie; Hongrie; Roumanie;) doivent être renforcées pour qu'elles ressortent plus nettement.

Le modèle que je vous soumets ne contient pas les couleurs qui doivent être données à la carte définitive. Toutes les parties quadrillées et lignées doivent être faites dans des nuances unies correspondant aux couleurs carmin indiquées sur la feuille à part. Les couleurs des diverses frontières que nous désirons sont aussi indiquées sur cette feuille, à côté des couleurs du modèle.

Je crois que vous comprendrez bien ces explications.

IMPORTANT

La dernière nuance, en dehors des frontières de la Pologne proposée, doit être supprimée en tant que nuance unie et remplacée par une ponctuation espacée de 3 m/m à peu près l'un de l'autre et ceci afin de bien ~~marquer~~ ressortir les frontières de l'Etat polonais proposé actuellement, tout en marquant la partie de la Pologne historique que nous abandonnons.

25 avril 110

Monsieur,

Il ne sera pas nécessaire que vous preniez la
peine de vous rendre chez Monsieur MOROCCQ, Nous avons
arrangé avec lui l'affaire de la carte de Pologne.

Veillez agréer mes salutations distinguées.

Monsieur NANSEN
4, rue Laromignière
Paris.

26 avril

12

Monsieur,

Conformément à la conversation que nous avons eue ensemble, je vous demande de vouloir bien faire tirer 1.000 exemplaires de la carte de Pologne, en troisième édition. Vous y ferez toutes les corrections que nous vous avons indiquées. Mais je ne les accepterai que s'ils sont prêts avant le 10 mai, ainsi que vous nous l'avez formellement promis.

Quant aux conditions de prix, j'accepte celles que vous avez proposées, c'est à dire : mille deux cents cinquante frs. les mille exemplaires.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Monsieur MONROCC
5, rue Suger.
Paris.

IMPRIMERIE LITHOGRAPHIQUE

13

MONROCC

Créateur de la Lithographie
SUR ZINC EN 1870

Fournisseur des Ministères
DE LA GUERRE DE LA MARINE
DES COLONIES

GAILLAC-MONROCC & C^{IE} - Successeurs -
3, Rue Suger, 3, Paris - (62)

TÉL. Gob. 21-71

Paris le 26/4. 1919

Comité Polonais

En réponse à votre
demande et à celle de
M^r Hansen j'ai avais
l'avantage de vous informer que
nous ferons tout le nécessaire
pour vous faire votre nouveau
tirage de la Pologne pour le
10 mai et si possible avant.
Agréez, Messieurs, nos salutations
empresées. Gaetan Monrocc

15

NOTICE AU SUJET DE LA CARTE ETHNOGRAPHIQUE
DE LA POLOGNE.

Paris, le 9 juillet.

la statistique officielle russe établie d'après le recensement de 1897 ne peut pas servir de base à une carte ethnographique de la Lithuanie, a) Parce que les chiffres de ce recensement sont absolument arbitraires, fixés à leur gré par des employés poursuivant d'après les ordres reçus une politique nationaliste russe et exterminatrice envers l'élément polonais, b) parce que la population catholique d'origine blanc-ruthène de culture polonaise, et se servant de la langue polonaise y est, conformément aux buts du Gouvernement russe, enlevée à la nation polonaise.

La preuve de l'arbitraire absolu de ce recensement est fournie de trois manières différentes: a) les chiffres officiels du recensement de 1897 sont en contradiction la plus absolue avec la statistique officielle russe de 1909. Le pourcentage de l'élément polonais y est fixé: pour le district de Wilno à 20 en 1897 et à 43 en 1909, dans celui de Troki à 12 en 1897 et à 22 en 1909, dans celui de Kowno à 23 et à 8 pour Bialystok à 34 et 18, pour Bielsk à 35 et 9, et ainsi de suite, b) les statistiques officielles de 1897 et 1909 se trouvent toutes les deux en contradiction flagrante avec les listes of-

ficielles des électeurs aux Ziemstvos, établies en 1909. Le pourcentage des électeurs polonais et blanc-ruthènes catholiques parmi les électeurs paysans de ces provinces purement agricoles est fixé pour le district de Grodno à 68, pour celui de Wolko-wysk à 65, tandis que le pourcentage de ces populations y était établi pour la même année 1909 à 28 et 34. De même le pourcentage parmi les électeurs paysans est à Nowogródek de 43, à Słuck de 44, à Orszę de 37, tandis que celui parmi la population en général y est établi à 11, 9 et 4. <Le comble de l'arbitraire est atteint dans le district de Telsze, où la statistique de 1909 ne trouve pas même la moitié de 1 % de Polonais, tandis que les listes d'électeurs paysans en étalent 13 %.> c) Le recensement de la population ordonné par les Allemands après l'occupation par eux des provinces lithuaniennes en 1915 (recensement opéré certainement d'accord avec toute la politique allemande en défaveur de l'élément polonais) établit le pourcentage de Polonais seuls: (sans Blanc-Ruthènes catholiques) à 55 dans les districts avoisinant Wilno et à 58 dans ceux avoisinant Grodno, tandis que le pourcentage fixé par les statistiques russes à 20 pour le district de Wilno en 1897, et à 4 pour celui de Grodno même en 1909.

C'est pourquoi, en traçant d'après les données officielles une carte ethnographique de l'élément polonais sous la domination russe, on est sûr de ne pouvoir le faire autrement qu'à son détriment. Pour se rapprocher de la vérité on peut seu-

lement: a) corriger jusqu'à un certain point les données du recensement de 1897 en tenant compte de la statistique officielle de 1909, b) corriger l'erreur commise tendancieusement par les autorités russes à l'égard des catholiques d'origine blanc-ruthène se servant de la langue polonaise, c) ne pas ignorer les recensements officiels allemands et autrichiens opérés pendant la guerre dans les districts de Wilno, de Grodno et ceux avoisinant cette ville et dans celui de Chelm.

Le croquis ci-joint est l'application de ces règles, mais il doit être encore considéré comme donnant en beaucoup de districts le pourcentage des Polonais bien au-dessous de la réalité. C'est le cas surtout pour les provinces de Wolhynie, de Podolie et de Kiew. D'après les données officielles illustrées par cette carte, c'est seulement dans deux districts de ces pays, ceux de Nowogród, de Volhynie et de Berdyczów, que l'élément polonais dépasse 10 % de la population, et pourtant on y trouve des districts où le pourcentage des Polonais parmi les électeurs paysans atteint des chiffres très sérieux comme 46 à Płoskirów, 37 à Winnica, 36 à Jampol, 31 à Zaslów et ainsi de suite, preuve bien évidente de la fausseté du recensement.

Il paraît que les recensements faits par l'Autriche dans les districts qu'elle a occupés en Volhynie comme Wladimir Wołyński, Dubno et Krzemieniec, ont établi une forte majorité de l'élément polonais. Ces chiffres n'étant pas encore publiés il n'en a pas été tenu compte dans la carte ci-jointe.